

turo française. A vrai dire maintenant, les choses dans notre *strict leu* vont a merveille.

Beau cadeau de Noël pour les élèves du petit séminaire. Le vingt-cinq décembre dernier, Sa Grandeur Monseigneur de Chicoutimi envoyait à la communauté un mandement érigeant canoniquement la Congrégation de la Très-Sainte-Vierge. Notre joie a été grande. Nous avons adressé à notre digne Evêque une lettre de remerciement.

Sic voluitur orbis.

RÉSUMÉ.

L'Abelle.

"Foran et hinc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 27 JANVIER 1881.

George Ouimet.

La mort est encore une fois venue faire ses ravages parmi les élèves externes du Petit Séminaire. Il y a quelque temps, *L'Abelle* enrégistrait le décès d'un de nos confrères de Rhétorique et aujourd'hui la victime est un élève de Troisième, George Ouimet, âgé de 16 ans et 4 mois. Ce jeune homme était particulièrement estimé de tous ses confrères et surtout de ceux qui l'ont eu pour compagnon de classe. Il était fils de l'Hen. G. Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique.

Cette mort, arrivée dimanche, le 23 du courant au matin, a causé une vive impression, en même temps que la plus profonde douleur à tous ses nombreux amis. En effet, il n'était sérieusement malade que depuis quelques semaines, et chaque jour, nous espérions avoir de bonnes nouvelles de l'état de sa santé. Il a succombé à une attaque de cette terrible maladie trop souvent fatale, les fièvres typhoïdes. Hélas! qu'il est douloureux pour des amis de se séparer ainsi après avoir passé plusieurs années ensemble! Qu'il est triste de voir se fermer sur un confrère chéri la tombe qui ne doit plus s'ouvrir! Mourir si jeune, à la fleur de l'âge et au milieu des plus belles espérances, c'est cruel!... cependant puisque Dieu l'a voulu ainsi, il faut se résigner et bénir la Providence dans ce coup même qui nous frappe. Dieu a jugé son âme mûre pour le ciel et n'a pas voulu la laisser plus longtemps sur cette terre, au milieu de tous les périls qui nous environnent sans cesse.

Sans doute, ce coup est terrible et nous en sommes profondément affligés; mais la pensée qu'il est allé recevoir au ciel la récompense des nombreuses qualités que nous admirions en lui, doit nous consoler. Ne oublions pas dans nos prières, et songeons que nous avons perdu en lui, l'ami le plus dévoué, le plus aimable et aussi le plus loyal.

UN CONFRÈRE.

Nous ajouterons un mot. George Ouimet était particulièrement remarquable par son assiduité et sa ponctualité à tous ses devoirs. Jamais il ne manquait la messe du matin, jamais il ne s'absentait de la classe sans raisons très-graves. Quelquefois même, il préférait abréger ses repas plutôt que de ne pas arriver au Séminaire à l'heure réglementaire. Qui sait même, si en cessant de venir en classe plus vite lors de la dernière maladie, il n'eût pas évité le coup qui vient de l'atteindre. Rappelons-nous qu'il a toujours été l'esclave de son devoir - il n'en a pas été la victime.

Le service funèbre de notre ami a été chanté hier, à 8 1/2 heures, à la Basilique. Les élèves du Grand et du Petit Séminaire, pensionnaires et externes, y assistaient. Mgr l'Archevêque était au chœur, ainsi que Mgr Cazeau et Mgr Paquet. Il y avait de plus MM. les abbés F. Pilote, G. Lemoine, J.-B. Bolduc, G. Tremblay, curé de Beauport, P. Lagacé, outre plusieurs prêtres du Séminaire et plusieurs autres membres du clergé de la ville.

La levée du corps a été faite par M. le curé de Québec, le service chanté par M. l'abbé G.-R. Fraser, et M. le Directeur du Petit Séminaire a officié à l'absoute.

La Basilique était tout en deuil; les draperies sombres de la mort pendaient de tous les côtés, et le catafalque, étincelant de mille cierges, se détachait vivement en arrière de l'église. Le cercueil était juché de toute une moisson de fleurs et de couronnes, symboles touchant de ces doux liens d'amitié que la mort vient rompre sans pitié de sa main froide et dure. Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté à Montréal où il doit être enterré. Nous avons suivi notre ami jusqu'à la gare.

Joseph Lachance.

La mort a encore fait dans nos rangs une autre victime; lundi dernier, Jos. Lachance rendait à Dieu sa belle âme. Il était lui aussi élève externe de Troisième. Miné depuis longtemps par une maladie lente, il s'était préparé avec soin à ce redoutable passage du temps à l'éternité.

Sa conduite était un parfait modèle: quelle obéissance, quelle réserve, quel amour du travail! Tout en lui concourait à notre édification.

La nature l'avait doué de talents supérieurs qu'il sut faire fructifier. Entré en Septième, il ne le céda au premier que de quelques dixièmes, et il parut tellement au-dessus de la capacité ordinaire, qu'on le fit immédiatement passer en Quatrième, où il surpassa la plupart de ses confrères. L'étude faisait ses plus

chères délices, et il se fut sans doute acquis un rang distingué dans la société, si Dieu, ne lui eût envoyé cette maladie qui devait le conduire au tombeau.

Comme l'or n'est jamais aussi pur que quand il a passé par le creuset, ainsi la véritable vertu ne se connaît que dans les souffrances, et Dieu qui voulait enrichir l'âme de notre ami de toutes les beautés, l'a rudement éprouvée. Il a tout enduré avec patience, et son courage ne s'est pas démenti. La douleur n'a pu tirer de sa bouche une seule plainte. Depuis près d'un an il avait la mort en perspective, cependant, toujours soumis, toujours résigné, dès le premier jour il fit à Dieu un généreux sacrifice de sa vie. Enfin la mort vint, et aujourd'hui tout est consommé.

Pleurons notre ami, mais pleurons le en chrétiens. Je me trompe; changeons nos pleurs en prières, ces dernières seules lui seront profitables.

UN AMI.

M. J. Lachance est le cinquième externe mort depuis la distribution des prix de l'année dernière. On dirait que c'est parmi les externes que la mort choisit de préférence ses victimes, puisque, dans le même temps, pas un seul pensionnaire n'a été frappé.

Nouvelles locales.

La santé de M. le Supérieur s'améliore de jour en jour. Il a commencé à dire la messe, et nous espérons le voir recevoir ces jours-ci au milieu de nous.

Les examens du premier semestre se feront mardi, le 1er février. Ils seront suivis de la terrible lecture des notes, cette espèce de jugement particulier, où chacun reçoit selon ses œuvres.

Samedi, nous célébrerons la fête de St François de Sales. Nos confrères du chœur de l'orgue exécuteront à cette occasion la troisième messe d'Haydn.

Mercredi dernier, les élèves du Séminaire de Nicolet ont chômé la fête de leur vénérable et digne Supérieur, le Rév. M. N. Bellemare.

Demain soir, l'Honorable Juge Casault commencera, à l'Université, une série de cours publics sur le droit commercial. Ces cours se donneront pendant dix semaines consécutives, une fois par semaine. C'est à la demande de l'Union Commerciale de Québec que ces leçons si utiles et si pratiques sont offertes à la classe commerçante de Québec.

On dit que ce soir, nos amis de la Physique vont terminer leurs cours sur